

Petites capitalisations mondiales Counsel

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Les présents états financiers ne contiennent pas le rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds d'investissement.

Toute personne peut obtenir sans frais un exemplaire du dernier prospectus simplifié, de la notice annuelle, du rapport de la direction sur le rendement du Fonds, du document Aperçu du Fonds, du document d'informations trimestrielles sur le portefeuille et du document d'informations sur le vote par procuration en composant le numéro sans frais 1 877 625-9885, en écrivant à Services de portefeuille Counsel Inc., 5015 Spectrum Way, Suite 300, Mississauga (Ontario) L4W 0E4, ou en visitant notre site Web à l'adresse www.ipcportfolios.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été établis par Services de portefeuille Counsel Inc. (le « gestionnaire ») en sa qualité de gestionnaire du Petites capitalisations mondiales Counsel (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Services de portefeuille Counsel Inc. est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Sam Febraro



Président et chef de la direction

Paulette Jervis



Chef des finances

Le 5 juin 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Petites capitalisations mondiales Counsel (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024	2023
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	205 317	200 032
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 627	691
Dividendes à recevoir	179	154
Sommes à recevoir pour placements vendus	72	132
Sommes à recevoir pour titres émis	116	15
Actifs dérivés	–	3
Total de l'actif	210 311	201 027

PASSIF

Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	1 178	363
Sommes à payer pour titres rachetés	511	137
Sommes à payer au gestionnaire	5	1
Impôt à payer	728	643
Total du passif	2 422	1 144
Actif net attribuable aux porteurs de titres	207 889	199 883

	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	par titre		par série	
	2024	2023	2024	2023
Série A	21,74	18,61	15 904	14 705
Série F	23,57	20,10	8 961	8 046
Série I	23,07	19,60	3 393	2 963
Série O	23,56	20,00	133 026	130 273
Série Patrimoine privé	43,06	36,61	46 605	43 896
			207 889	199 883

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024	2023
Revenus		
Dividendes	1 294	1 551
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	83	34
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	19 687	9 159
Profit (perte) net(te) latent(e)	13 555	(31 887)
Revenu tiré du prêt de titres	48	64
Total des revenus (pertes)	34 667	(21 079)

Charges (note 6)

Frais de gestion	413	402
Rabais sur les frais de gestion	(2)	(5)
Frais d'administration	134	136
Intérêts débiteurs	2	3
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	146	167
Frais du comité d'examen indépendant	1	2
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	694	705
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	694	705
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	33 973	(21 784)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	179	124
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	152	(102)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	33 642	(21 806)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2024	2023	2024	2023
Série A	3,10	(2,08)	2 345	(1 647)
Série F	3,58	(1,72)	1 409	(705)
Série I	3,43	(1,76)	425	(319)
Série O	3,71	(2,09)	21 196	(15 318)
Série Patrimoine privé	7,00	(3,07)	8 267	(3 817)
			33 642	(21 806)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série A		Série F		Série I		Série O		
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES											
À l'ouverture	199 883	272 344	14 705	16 433	8 046	8 180	2 963	4 149	130 273	191 830	
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	33 642	(21 806)	2 345	(1 647)	1 409	(705)	425	(319)	21 196	(15 318)	
Distributions aux porteurs de titres :											
Revenu de placement	(1 065)	(842)	–	–	(24)	(40)	(13)	(15)	(737)	(596)	
Gains en capital	(1 753)	(6 460)	–	–	(48)	–	(27)	(116)	(1 205)	(4 796)	
Rabais sur les frais de gestion	(2)	(5)	(1)	(3)	(1)	(2)	–	–	–	–	
Total des distributions aux porteurs de titres	(2 820)	(7 307)	(1)	(3)	(73)	(42)	(40)	(131)	(1 942)	(5 392)	
Opérations sur les titres :											
Produit de l'émission de titres	31 482	20 901	1 053	1 855	1 272	2 353	882	326	19 477	4 910	
Réinvestissement des distributions	2 742	7 190	1	3	70	40	39	131	1 942	5 392	
Paiements au rachat de titres	(57 040)	(71 439)	(2 199)	(1 936)	(1 763)	(1 780)	(876)	(1 193)	(37 920)	(51 149)	
Total des opérations sur les titres	(22 816)	(43 348)	(1 145)	(78)	(421)	613	45	(736)	(16 501)	(40 847)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	8 006	(72 461)	1 199	(1 728)	915	(134)	430	(1 186)	2 753	(61 557)	
À la clôture	207 889	199 883	15 904	14 705	8 961	8 046	3 393	2 963	133 026	130 273	
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :											
Titres en circulation, à l'ouverture			Titres	790	796	400	369	151	188	6 514	8 514
Émis			53	102	61	122	39	17	854	248	
Réinvestissement des distributions			–	–	3	2	2	7	88	286	
Rachetés			(112)	(108)	(84)	(93)	(45)	(61)	(1 809)	(2 534)	
Titres en circulation, à la clôture			731	790	380	400	147	151	5 647	6 514	

	Série Patrimoine privé	
	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES		
À l'ouverture	43 896	51 752
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	8 267	(3 817)
Distributions aux porteurs de titres :		
Revenu de placement	(291)	(191)
Gains en capital	(473)	(1 548)
Rabais sur les frais de gestion	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(764)	(1 739)
Opérations sur les titres :		
Produit de l'émission de titres	8 798	11 457
Réinvestissement des distributions	690	1 624
Paiements au rachat de titres	(14 282)	(15 381)
Total des opérations sur les titres	(4 794)	(2 300)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	2 709	(7 856)
À la clôture	46 605	43 896
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :		
Titres		
Titres en circulation, à l'ouverture	1 199	1 253
Émis	228	316
Réinvestissement des distributions	17	47
Rachetés	(362)	(417)
Titres en circulation, à la clôture	1 082	1 199

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	33 642	(21 806)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(19 372)	(9 383)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(13 555)	31 887
Achat de placements	(64 805)	(64 084)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	93 325	107 981
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(25)	30
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	89	(185)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	29 299	44 440
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	31 381	21 156
Paiements au rachat de titres	(56 666)	(71 362)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(78)	(117)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(25 363)	(50 323)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 936	(5 883)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	691	6 572
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	4 627	691
Trésorerie	4 507	257
Équivalents de trésorerie	120	434
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	4 627	691
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	1 269	1 581
Impôts étrangers payés	246	206
Intérêts reçus	83	34
Intérêts versés	2	3

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Actions/ parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
ADENTRA Inc.	Canada	Produits industriels	13 879	317	569
Advantage Energy Ltd.	Canada	Énergie	13 060	141	129
Ag Growth International Inc.	Canada	Produits industriels	6 142	332	377
Andlauer Healthcare Group Inc.	Canada	Soins de santé	5 528	236	235
Argonaut Gold Inc.	États-Unis	Matériaux	27 000	63	11
Arhaus Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	128 428	2 169	2 677
Aritzia Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	7 564	152	283
ASPEED Technology Inc.	Taiwan	Technologie de l'information	21 700	1 726	3 058
ATS Corp.	Canada	Produits industriels	4 659	165	212
AU Small Finance Bank Ltd.	Inde	Services financiers	536 345	3 368	4 922
AutoCanada Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	14 471	328	389
Balchem Corp.	États-Unis	Matériaux	19 868	3 455	4 169
Bank of the Ozarks Inc.	États-Unis	Services financiers	74 286	3 825	4 573
BayCurrent Consulting Inc.	Japon	Produits industriels	79 017	2 675	2 102
BellRing Brands Inc.	États-Unis	Consommation de base	46 252	2 461	3 698
Birchcliff Energy Ltd.	Canada	Énergie	13 483	43	72
Boot Barn Holdings Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	22 029	2 108	2 839
Boyd Group Services Inc.	Canada	Produits industriels	1 553	298	445
C4 Therapeutics Inc.	États-Unis	Soins de santé	93 236	672	1 032
Calian Group Ltd.	Canada	Produits industriels	6 707	384	381
Cargojet Inc.	Canada	Produits industriels	1 853	215	207
Clearwater Analytics Holdings Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	67 453	1 736	1 616
CyberArk Software Ltd.	Israël	Technologie de l'information	8 434	1 263	3 034
DiaSorin SPA	Italie	Soins de santé	8 374	1 155	1 095
Diploma PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	61 289	1 636	3 899
Divi's Laboratories Ltd.	Inde	Soins de santé	42 419	2 512	2 374
Dr. Lal PathLabs Ltd.	Inde	Soins de santé	61 031	1 900	2 243
Dundee Precious Metals Inc.	Canada	Matériaux	8 542	37	88
Elgi Equipments Ltd.	Inde	Produits industriels	253 908	1 673	2 481
Endava PLC	Royaume-Uni	Technologie de l'information	41 521	3 486	2 139
Enerplus Corp.	Canada	Énergie	2 471	36	66
Ensign Group Inc.	États-Unis	Soins de santé	31 677	1 725	5 338
EQB Inc.	Canada	Services financiers	5 446	246	463
Esperion Therapeutics Inc.	États-Unis	Soins de santé	112 841	527	410
Five Below Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	18 122	3 397	4 451
Five9 Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	25 040	2 990	2 106
Five-Star Business Finance Ltd.	Inde	Services financiers	62 520	748	731
Flagship Communities Real Estate Investment Trust (\$ US)	États-Unis	Biens immobiliers	11 366	291	265
Floor & Decor Holdings Inc., cat. A	États-Unis	Consommation discrétionnaire	13 279	1 083	2 331
Freshpet Inc.	États-Unis	Consommation de base	30 799	3 655	4 833
GDI Services aux immeubles inc., à droit de vote subalterne	Canada	Produits industriels	4 931	171	193
Globant SA	Argentine	Technologie de l'information	21 073	4 052	5 763
GMO Payment Gateway Inc.	Japon	Services financiers	43 200	3 729	3 726
goeasy Ltd.	Canada	Services financiers	3 330	432	531
Guidewire Software Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	27 024	3 032	4 271
Hamilton Lane Inc.	États-Unis	Services financiers	21 604	2 475	3 299
Hammond Power Solutions Inc.	Canada	Produits industriels	5 643	60	818
Headwater Exploration Inc.	Canada	Énergie	16 448	108	126
HealthEquity Inc.	États-Unis	Soins de santé	63 603	5 462	7 032
Helios Technologies Inc.	États-Unis	Produits industriels	28 818	1 411	1 744
Hudbay Minerals Inc.	Canada	Matériaux	9 883	88	94
Inspire Medical Systems Inc.	États-Unis	Soins de santé	9 908	2 500	2 882
InterRent Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	27 170	304	368
Intra-Cellular Therapies Inc.	États-Unis	Soins de santé	25 048	927	2 347
Jamieson Wellness Inc.	Canada	Consommation de base	4 577	134	122
Japan Elevator Service Holdings Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	88 500	1 814	1 910

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Actions/ parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
JMDC Inc.	Japon	Soins de santé	48 300	2 365	1 560
Kadant Inc.	États-Unis	Produits industriels	3 238	1 380	1 439
K-Bro Linen Inc.	Canada	Produits industriels	9 850	372	346
Kelt Exploration Ltd.	Canada	Énergie	23 013	135	139
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	22 404	274	416
Kinaxis Inc.	Canada	Technologie de l'information	2 259	330	348
Kneat.com inc.	Irlande	Soins de santé	65 226	190	245
LGI Homes Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	12 782	1 329	2 014
Max Healthcare Institute Ltd.	Inde	Soins de santé	152 476	1 611	2 030
Medpace Holdings Inc.	États-Unis	Soins de santé	7 688	1 758	4 208
Melexis NV	Belgique	Technologie de l'information	19 883	1 742	2 183
Monolithic Power Systems Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	1 436	423	1 317
Monotaro Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	145 760	2 112	2 370
Netwealth Group Ltd.	Australie	Services financiers	61 935	752	1 154
New Gold Inc.	Canada	Matériaux	38 049	52	87
Nexus Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	37 907	439	290
North American Construction Group Ltd.	Canada	Énergie	6 528	171	197
Nova Measuring Instruments Ltd.	Israël	Technologie de l'information	15 586	1 120	3 744
Ollie's Bargain Outlet Holding Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	33 964	3 091	3 660
Open Lending Corp.	États-Unis	Services financiers	191 812	4 668	1 626
Orla Mining Ltd.	Canada	Matériaux	15 036	92	77
Corporation Park Lawn	Canada	Consommation discrétionnaire	24 313	507	406
Parkit Enterprise Inc.	Canada	Services financiers	226 215	215	140
PATRIZIA Immobilien AG	Allemagne	Biens immobiliers	8 372	227	105
Payfare Inc.	Canada	Services financiers	49 131	287	342
Paylocity Holding Corp.	États-Unis	Produits industriels	18 660	3 291	4 343
Persistent Systems Ltd.	Inde	Technologie de l'information	99 209	4 001	6 421
Pine Cliff Energy Ltd.	Canada	Énergie	91 500	155	92
Pollard Banknote Ltd.	Canada	Consommation discrétionnaire	17 016	258	608
Q2 Holdings Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	58 033	2 182	4 131
RAKUS Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	80 847	1 791	1 483
RBC Bearings Inc.	États-Unis	Produits industriels	15 014	3 500	5 497
Quincaillerie Richelieu Ltée	Canada	Produits industriels	10 728	283	457
Saia Inc.	États-Unis	Produits industriels	4 846	1 372	3 839
Sangamo Therapeutics Inc.	États-Unis	Soins de santé	94 070	431	85
Corporation Savaria	Canada	Produits industriels	28 353	383	475
Seabridge Gold Inc.	Canada	Matériaux	5 577	94	114
Shift4 Payments Inc.	États-Unis	Services financiers	40 574	3 434	3 630
Silergy Corp.	Chine	Technologie de l'information	161 076	1 998	2 236
Silk Road Medical Inc.	États-Unis	Soins de santé	62 000	3 368	1 538
Sleep Country Canada Holdings Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	7 271	160	217
SMS Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	164 122	4 629	3 800
Stella-Jones Inc.	Canada	Matériaux	4 306	216	340
StorageVault Canada Inc.	Canada	Biens immobiliers	79 562	298	411
Sugi Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	122 400	2 428	2 851
Tamarack Valley Energy Ltd.	Canada	Énergie	36 849	124	142
Technology One Ltd.	Australie	Technologie de l'information	131 755	809	1 973
TECSYS Inc.	Canada	Technologie de l'information	14 629	296	564
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	Canada	Énergie	85 100	123	72
Topaz Energy Corp.	Canada	Énergie	6 354	140	142
Torex Gold Resources Inc.	Canada	Matériaux	8 330	117	166
Trex Co. Inc.	États-Unis	Produits industriels	35 206	2 239	4 756
Trisura Group Ltd.	Canada	Services financiers	7 463	202	311
Tube Investments of India Ltd.	Inde	Consommation discrétionnaire	39 803	1 191	2 416
Valvoline Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	71 014	2 912	4 286
Vermilion Energy Inc.	Canada	Énergie	2 612	27	44

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Actions/ parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Voltronic Power Technology Corp.	Taiwan	Produits industriels	78 012	2 375	5 414
WELL Health Technologies Corp.	Canada	Soins de santé	48 990	312	180
Mines d'Or Wesdome Ltée	Canada	Matériaux	5 875	29	59
Winpak Ltd.	Canada	Matériaux	5 365	208	217
XPEL Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	24 402	2 221	1 785
YETI Holdings Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	30 383	1 644	1 586
Total des actions				156 811	204 693
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	Canada	Fonds négociés en bourse	23 225	305	426
iShares S&P/TSX Global Base Metals Index ETF	Canada	Fonds négociés en bourse	9 671	179	198
Total des fonds négociés en bourse				484	624
Coûts de transaction				(137)	–
Total des placements				157 158	205 317
Trésorerie et équivalents de trésorerie					4 627
Autres éléments d'actif moins le passif					(2 055)
Actif net attribuable aux porteurs de titres					207 889

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2024

TYPE D'ACTIF	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	98,5
Fonds négociés en bourse	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2
Autres éléments d'actif (de passif)	(1,0)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Produits industriels	23,1
Technologie de l'information	22,3
Soins de santé	16,8
Consommation discrétionnaire	14,4
Services financiers	12,5
Consommation de base	5,5
Matériaux	2,6
Biens immobiliers	1,0
Énergie	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2
Autres éléments d'actif (de passif)	(1,0)

RÉPARTITION PAR PAYS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	53,7
Inde	11,4
Japon	9,5
Canada	6,8
Taiwan	4,1
Israël	3,3
Royaume-Uni	2,9
Argentine	2,8
Australie	1,5
Chine	1,1
Autres pays	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2
Autres éléments d'actif (de passif)	(1,0)

31 MARS 2023

TYPE D'ACTIF	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,8
Fonds négociés en bourse	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
Autre	(0,4)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Technologie de l'information	23,1
Produits industriels	22,4
Soins de santé	17,4
Consommation discrétionnaire	13,2
Services financiers	12,9
Matériaux	4,2
Consommation de base	2,7
Biens immobiliers	1,8
Énergie	1,0
Services de communication	0,8
Services publics	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
Autre	(0,1)

RÉPARTITION PAR PAYS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	48,8
Inde	10,1
Canada	9,2
Japon	8,7
Taiwan	5,0
Royaume-Uni	4,9
Israël	3,5
Argentine	2,8
Chine	2,1
Australie	1,8
Belgique	1,5
Autres pays	1,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2024 et 2023, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel une série est établie, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement à la date marquant la fin de la période en question. Advenant la dissolution d'une série au cours d'une période, la période est comprise entre le début de l'exercice et la date de dissolution. Se reporter à la note 10 a) pour les dates de création et de dissolution de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie dans sa version modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 5015 Spectrum Way, Suite 300, Mississauga (Ontario), Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

Services de portefeuille Counsel Inc. (le « gestionnaire » ou « Counsel ») agit comme le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »).

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Counsel le 5 juin 2024.

3. Méthodes comptables significatives

Le Fonds a adopté les modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 de l'exposé-sondage Informations à fournir sur les méthodes comptables le 1^{er} avril 2023. Même si les modifications n'ont pas entraîné de changements aux méthodes comptables comme telles, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers. Les modifications font en sorte que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables « significatives » plutôt que des informations sur ses « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent aussi des indications sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et a mis à jour les informations présentées dans certains cas conformément aux modifications.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres d'emprunt et de capitaux propres, des fonds de placement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie des instruments ont expiré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Profit (perte) net(te) latent(e) des états du résultat global.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans les états du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses titres de fonds de placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

NOTES ANNEXES (suite)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières, y compris les fonds négociés en bourse, ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Counsel détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Counsel, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Counsel à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans les états de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par Counsel ou le ou les sous-conseillers du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans les états du résultat global au poste Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans les états de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes versées (souscrites) en vue de l'achat (de la souscription) d'options sont comptabilisées dans les actifs (passifs) dérivés et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue. Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données d'entrée, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 e) pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire.

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES (suite)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

c) Comptabilisation des produits (suite)

Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes réalisés à la vente de placements, y compris les profits ou les pertes de change sur ces placements, ainsi que les gains ou les pertes latents sont calculés en fonction du coût moyen.

Le Fonds peut investir dans des FNB gérés par Placements Mackenzie (une société affiliée à Counsel), lesquels sont présentés dans le tableau des placements. Le Fonds reçoit un revenu provenant des rabais sur les frais à l'égard des frais de gestion payés indirectement à Mackenzie, ce qui annule les frais de gestion indirectement liés au rendement de ces fonds sous-jacents.

Les revenus, les profits (pertes) réalisés et les profits (pertes) latents sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté dans les états du résultat global et comptabilisé lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisés dans les états du résultat global au poste Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

g) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans les états de la situation financière s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les revenus et les charges ne sont pas compensés aux états du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes conformes aux normes IFRS adoptées par le Fonds ne l'exige ou le permette.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10 a).

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES (suite)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

k) Modifications comptables futures

Counsel a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des normes IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a examiné le modèle économique du Fonds, ses engagements envers les porteurs de titres et la manière dont les placements sont gérés et évalués dans leur ensemble et a déterminé que la désignation irrévocable des instruments financiers comme étant des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les placements et les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un FNB dans lequel le Fonds investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. Ces placements sont présentés dans le tableau des placements et représentent moins de 0,5 % de la valeur liquidative de chaque Fonds sous-jacent.

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est le 15 décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux porteurs de titres et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital subies peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes nettes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 d) pour un sommaire des reports en avant de pertes du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Counsel reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des porteurs de titres.

Des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») sont facturés à chaque série du Fonds, exception faite de la série O, le cas échéant, et, en retour, Counsel prend en charge toutes les charges d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds.

NOTES ANNEXES (suite)

6. Frais de gestion et frais d'exploitation (suite)

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et des charges du Comité d'examen indépendant des fonds Counsel, les coûts engagés pour respecter l'exigence réglementaire en matière de production de l'Aperçu du Fonds, les frais payés aux fournisseurs de services externes afférents aux recouvrements ou aux remboursements d'impôt ou à la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, et tous les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement après la date de dépôt du plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Counsel peut renoncer aux frais de gestion ou aux frais d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 a) pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours des périodes sont présentés dans les états de l'évolution de la situation financière. Counsel gère le capital du Fonds conformément aux objectifs et aux stratégies de placement décrits à la note 8 a).

8. Risques découlant des instruments financiers

a) Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements, regroupés par type d'actif, par région géographique et par secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs et des stratégies de placement du Fonds, décrits à la note 10 b) et, le cas échéant, par l'utilisation de dérivés afin de couvrir certaines expositions au risque. Pour faciliter la gestion des risques, Counsel maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en trésorerie de titres rachetables. Afin de suivre la liquidité de ses actifs, le Fonds utilise un programme de gestion du risque de liquidité qui calcule, au moyen d'une méthode de liquidation sur plusieurs jours, le nombre de jours nécessaire pour convertir en trésorerie les placements qu'il détient. Cette analyse du risque de liquidité permet d'évaluer le niveau de liquidité du Fonds par rapport à des pourcentages minimums prédéterminés, établis pour différentes périodes. Par ailleurs, le Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les rachats. Pour agir en conformité avec la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements qui peuvent être rapidement vendus).

D'autres fonds d'investissement gérés par Counsel (les « principaux Fonds ») peuvent investir dans les titres de série O offerts par le Fonds en vertu d'une dispense de prospectus, conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Les titres de la série Patrimoine privé peuvent également être émis en vertu d'une dispense de prospectus en faveur des investisseurs du programme Patrimoine privé offert par IPC Valeurs mobilières, société liée à Counsel.

À l'occasion, ces placements peuvent être rééquilibrés en réduisant leur pondération au sein du Fonds ou en les éliminant entièrement. Dans les deux cas, selon la taille du placement d'un grand investisseur, une telle mesure pourrait entraîner un rachat important du Fonds. Pour satisfaire à un tel rachat, le Fonds pourrait devoir vendre des placements du portefeuille. Par conséquent, il est possible que le Fonds vende un placement donné avant qu'il n'ait atteint le cours souhaité par le gestionnaire, ce qui pourrait affecter les rendements du Fonds. De plus, le Fonds pourrait réaliser des gains en capital sur ses placements plus rapidement que prévu, ce qui entraînerait la distribution de gains en capital aux investisseurs du Fonds (et donnerait donc lieu à un impôt payable par l'investisseur) qui n'aurait peut-être pas eu lieu ou qui aurait peut-être eu lieu à une date ultérieure.

En ce qui concerne les montants détenus et les changements en lien avec la série O et/ou la série Patrimoine privé au cours de la période, veuillez consulter les montants présentés dans les états de la situation financière et les états de l'évolution de la situation financière.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 c) résume l'exposition du Fonds, le cas échéant et si elle est importante, au risque de crédit par l'entremise de ses instruments à revenu fixe. Lorsqu'elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

Toutes les opérations sur titres cotés sont effectuées par des courtiers approuvés.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date des états de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt de titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de crédit approuvée équivalant à une cote de crédit Standard & Poor's d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES (suite)

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 c) indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif. Généralement, les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

e) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 c) résume les obligations du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie étant, de par leur nature, à court terme, ils n'exposent généralement pas de façon importante le Fonds au risque de taux d'intérêt.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de capitaux propres. La note 10 c) illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

9. Abréviations des devises

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUG	Forint hongrois	PKR	Roupie pakistanaise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	PLN	Zloty polonais
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Rial du Qatar
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	RUB	Rouble russe
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SAR	Riyal saoudien
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SEK	Couronne suédoise
CZK	Couronne tchèque	MYR	Ringgit malaisien	SGD	Dollar de Singapour
DKK	Couronne danoise	NGN	Naira nigérian	THB	Baht thaïlandais
EGP	Livre égyptienne	NOK	Couronne norvégienne	TRL	Livre turque
EUR	Euro	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	USD	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NXD	Dollar néo-zélandais	VND	Dong vietnamien
GHS	Cedi ghanéen	PEN	Nouveau sol péruvien	ZAR	Rand sud-africain
HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin	ZMW	Kwacha zambien

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES (suite)

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal (\$)	Frais de gestion ⁶ (%)	Frais d'administration ⁶ (%)	Valeur liquidative par titre (\$)	
					au 31 mars 2024	au 31 mars 2023
Série A ¹	27 mai 2005	1 000	2,00	0,25	21,76	18,61
Série F ²	13 février 2006	1 000	1,00	0,15	23,58	20,10
Série I ^{2,3,6}	1 ^{er} mars 2006	1 000	–	0,15	23,08	19,60
Série O ⁴	6 juin 2005	–	–	–	23,57	20,00
Série Patrimoine privé ⁵	7 janvier 2009	–	–	0,15	43,08	36,61

¹ Les titres de la série A sont les seuls qui sont assujettis à des frais d'acquisition ou de rachat; ces frais sont fondés sur le mode de souscription choisi. Les titres achetés en vertu du mode de souscription avec frais d'acquisition peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale. Les titres achetés antérieurement en vertu du mode de souscription avec frais de rachat peuvent être assujettis à des frais de rachat allant jusqu'à 4,0 % (selon la date de souscription initiale); les nouveaux titres ne sont pas offerts en vertu de ce mode, mais ils peuvent être acquis au moyen d'échanges à partir d'autres Fonds Counsel. Le 15 juin 2022, les frais de gestion de la série ont été augmentés (auparavant 1,95 %) et les frais d'administration ont été réduits (auparavant 0,31 %).

² Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par Counsel dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur. Le 15 juin 2022, les frais de gestion de la série de 1,10 % ont été réduits (incluant les frais de gestion de la série I, qui sont facturés directement aux investisseurs).

³ Les frais de gestion liés à cette série sont de 1,00 % et ils sont payables directement à Counsel, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.

⁴ Il n'y a pas de frais de gestion ou de frais d'administration pour cette série, parce que les titres de cette série sont conçus pour faciliter les placements dans des fonds de fonds, où la duplication des frais de gestion est interdite.

⁵ Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.

⁶ Counsel peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer. Les investisseurs particuliers peuvent être admissibles à une remise sur les frais de gestion sous réserve de certaines exigences, comme le décrit le prospectus simplifié du Fonds.

b) Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds vise une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes, américaines et internationales de sociétés à petite capitalisation.

c) Risques découlant des instruments financiers

i. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	126 333	83	–	126 416				
INR	23 618	–	–	23 618				
JPY	19 802	–	–	19 802				
NTD	10 708	–	–	10 708				
GBP	3 899	–	–	3 899				
EUR	3 383	–	–	3 383				
AUD	3 127	8	–	3 135				
Total	190 870	91	–	190 961				
% de l'actif net	91,8	–	–	91,8				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(9 548)	(4,6 %)	9 548	4,6 %

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES (suite)

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

- c) Risques découlant des instruments financiers (suite)
i. Risque de change (suite)

31 mars 2023

Devise	Placements (\$)	Trésorerie et équivalents de trésorerie (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette (\$)	Incidence sur l'actif net			
					Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	116 727	223	–	116 950				
INR	20 197	–	–	20 197				
JPY	17 303	(125)	–	17 178				
NTD	14 060	–	–	14 060				
EUR	5 491	–	–	5 491				
AUD	3 574	–	–	3 574				
GBP	3 359	–	(407)	2 952				
Total	180 711	98	(407)	180 402				
% de l'actif net				90,2				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(9 020)	(4,5)	9 020	4,5

Le Fonds applique une stratégie de couverture dynamique en vertu de laquelle il vise une couverture à l'égard des monnaies étrangères en fonction des attentes de Counsel en matière de taux d'intérêt à ce moment. Au 31 mars 2024, le Fonds visait une couverture de 0,0 % (0,0 % en 2023) à l'égard du dollar américain, de 0,0 % (0,0 % en 2023) à l'égard de l'euro et de 0,0 % (12,5 % en 2023) à l'égard de la livre sterling.

ii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements en titres à revenu fixe.

iii. Autre risque de prix

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2024	20 532	9,9	(20 532)	(9,9)
31 mars 2023	20 003	10,0	(20 003)	(10,0)

iv. Risque de crédit

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit en ce qui concerne ses placements en titres à revenu fixe.

- d) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

- e) Classement de la juste valeur

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire du classement des placements du Fonds selon les niveaux de hiérarchie de la juste valeur décrits à la note 3.

	31 mars 2024				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Fonds négociés en bourse	624	–	–	624	651	–	–	651
Actions	204 693	–	–	204 693	135 397	63 984	–	199 381
Équivalents de trésorerie	–	120	–	120	–	434	–	434
Actifs dérivés	–	–	–	–	–	3	–	3
Total	205 317	120	–	205 437	136 048	64 421	–	200 469

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Conformément à la politique d'évaluation du Fonds, ce dernier applique des facteurs de rajustement à la juste valeur aux prix cotés pour les actions étrangères lorsque les variations boursières intrajournalières nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéterminés. Les facteurs de rajustement sont appliqués afin d'estimer l'incidence sur la juste valeur d'événements ayant lieu entre la clôture des marchés étrangers et la clôture pour le Fonds, le cas échéant. De ce fait, au cours de l'exercice, les actions étrangères étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 31 mars 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 1 (niveau 2 en 2023). À l'exception de ce qui précède, aucun transfert important n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES (suite)

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

Les équivalents de trésorerie classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

f) Commissions

	(\$)
31 mars 2024	19
31 mars 2023	46

g) Prêt de titres

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	20 040	21 999
Valeur des biens reçus en garantie	21 269	23 346

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	60	100,0	84	100,0
Impôt retenu à la source	(2)	(3,3)	(6)	(7,1)
	58	96,7	78	92,9
Paiements à l'agent de prêt de titres	(10)	(16,7)	(14)	(16,7)
Revenu tiré du prêt de titres	48	80,0	64	76,2

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les tableaux qui suivent présentent les actifs financiers et les passifs financiers comptabilisés qui font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables, de même que l'incidence nette qu'aurait l'exercice de la totalité des droits d'opérer compensation sur les états de la situation financière du Fonds dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2024			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	-	-	-	-
Pertes latentes sur les contrats dérivés	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

	31 mars 2023			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	3	-	-	3
Pertes latentes sur les contrats dérivés	-	-	-	-
Total	3	-	-	3